

MAIRIE DE SAUZE
RUE DU VALADAS
30 190 SAUZET

Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le 29/10/2024
ID : 030-213003130-20241021-DELIB31_2024-DE

EXTRAIT DU COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAUZET
DELIBERATION N° 31/2024

Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	12

Le LUNDI 21 OCTOBRE
De l'an deux mil vingt quatre
à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de Sauzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de la Mirandole, sous la présidence de : **Monsieur ARTAL Joseph, Maire.**
Convocation des Membres du Conseil Municipal le 16 octobre 2024.

PRESENTS :

Mesdames DUMONT Sylvie, TERRIE Nadine, DUMENY Anny, GRIOT Roseline, FILHOL Claire et Messieurs ARTAL Joseph, NOEL Jean-Marc, LACROIX Marceau, NOEL Hervé, DELAGNEAU Dominique, QUINTIERI Serge et ROBERT David.

ABSENTS ESCUSÉS :

CHAPERT Serge

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame DUMONT Sylvie

OUVERTURE de SEANCE : 18 H 30

COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES – DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle les membres désignés dans les différentes commissions : :

SIVOM LEINS GARDONNENQUE	
COMITE SYNDICAL	
Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ARTAL Joseph	DELAGNEAU Dominique
LACROIX Marceau	QUINTIERI Serge
BUREAU	
Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
ARTAL Joseph	LACROIX Marceau
ADMINISTRATION GENERALE, PLANIFICATION, FINANCES	
Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
ARTAL Joseph	LACROIX Marceau
PETITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE, PERISCOLAIRE	
Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
DUMONT Sylvie	PEYRALBES Claire
VIE LOCALE, SPORT, NATATION, COMMUNICATION	

MAIRIE DE SAUZE
RUE DU VALADAS
30 190 SAUZET

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le 29/10/2024

ID : 030-213003130-20241021-DELIB31 2024-DE

Délégué Titulaire NOEL Jean Marc	Délégué Suppléant DELAGNEAU Dominique
EMPLOI, URBANISME, PROPRETE	
Délégué Titulaire CHAPERT Serge	Délégué Suppléant TERRIE Nadine

Syndicat Lens Pignède	
Délégué Titulaire LACROIX Marceau	Délégué Suppléant ROBERT David
Syndicat Mixte d'Electrification du Gard	
Délégué Titulaire LACROIX Marceau	Délégué Suppléant LEBAT Dominique
Etablissement Public de Bassins des Gardons	
Délégué Titulaire CHAPERT Serge	Délégué Suppléant LEBAT Dominique

Monsieur le Maire rappelle que les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

SIVOM LEINS GARDONNENQUE	
COMITE SYNDICAL	
Délégués Titulaires ARTAL Joseph DUMONT Sylvie	Délégués Suppléants DELAGNEAU Dominique QUINTIERI Serge
BUREAU	
Délégué Titulaire ARTAL Joseph	Délégué Suppléant GRIOT Roseline
ADMINISTRATION GENERALE, PLANIFICATION, FINANCES	
Délégué Titulaire ARTAL Joseph	Délégué Suppléant DELAGNEAU Dominique

Tél : 04.66.81.62.69 - Télécopie : 04.66.63.82.39
communedesauzet@wanadoo.fr - mairie313@orange.fr

MAIRIE DE SAUZE
RUE DU VALADAS
30 190 SAUZET

Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le 29/10/2024
ID : 030-213003130-20241021-DELIB31_2024-DE

PETITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE, PERISCOLAIRE

Délégué Titulaire
DUMONT Sylvie

Délégué Suppléant
PEYRALBES Claire

VIE LOCALE, SPORT, NATATION, COMMUNICATION

Délégué Titulaire
NOEL Jean Marc

Délégué Suppléant
DELAGNEAU Dominique

EMPLOI, URBANISME, PROPRIETE

Délégué Titulaire
TERRIE Nadine

Délégué Suppléant
GRIOT Roseline

Syndicat Lens Pignède

Délégué Titulaire
LACROIX Marceau

Délégué Suppléant
ROBERT David

Syndicat Mixte d'Electrification du Gard

Délégué Titulaire
NOEL Jean-Marc

Délégué Suppléant
LACROIX Marceau

Etablissement Public de Bassins des Gardons

Délégué Titulaire
NOEL Jean-Marc

Délégué Suppléant
GRIOT Roseline

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Le Maire,
Joseph ARTAL

Le secrétaire de séance,
Sylvie DUMONT



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification